

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Édouard Raoux, 6 novembre 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Raoux, 6 novembre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 novembre 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Raoux, Édouard \(1817-1894\)](#)

Lieu de destinationLausanne (Suisse)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Raoux du 28 octobre 1885. Godin décrit à Raoux la situation des invalides du travail et des retraités au Famelistère. À propos de la méthode Fröbel : Godin ne pense pas que la méthode doive être proposée aux retraités : il l'assure que le Famelistère possède tous les ouvrages qu'il mentionne dans sa lettre et qu'il en fait bon usage pour le progrès des élèves. Il lui indique qu'il a reçu ses imprimés et qu'il a donné à la bibliothèque du Famelistère les deux brochures dont *Le Devoir* accusera réception.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Famillistère](#), [Livres](#)

Personnes citées [Fröbel, Friedrich \(1782-1852\)](#)

Œuvres citées « Bibliothèque du Famillistère », *Le Devoir*, t. 9, n° 375, 15 novembre 1885, p. 719. [En ligne :

<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/737/100/835/0/0>, consulté le 4 novembre 2023]

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Famillistère : bibliothèque](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 3 p. (178r, 179v, 180r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
6 Novembre 87

Cher Monsieur Paquet,

Je suis en possession de
votre lettre du 27 ⁸⁷.

Tous me demandez ce que
font nos vieillards au fami-
listère ?

Nos invalides du travail,
hommes ou femmes, pourvus
de leurs pensions de retraites,
tranquilles sur leur lendemain
vivent paisiblement dans
leur logis accoutumés, soit
avec leur conjoint s'ils ne
sont veufs ou veuves, soit

avec un ou plusieurs
de leurs enfants s'ils ont
de la famille.

S'ils sont seuls, ils
trouvent toujours au fami-
listère à s'entendre avec
quelque voisine pour les
soins qui leur sont néces-
saires.

Par les beaux jours nos
vieillards se promènent
dans le parc, s'asseyent
sur les bancs au soleil
ou sous les ombrages.

Presque toujours ils sont
groupés à 3 ou 4 ou davan-
tage, causant entre eux et
paraissant jouir de la plus
aimable paix.

Ceux que l'âge et les infirmités ont rendu impotents sont guidés dans ces promenades par les plus vigambes.

Quelques uns des plus solides parmi nos retraités concourent à la surveillance générale dans les palais sociaux et leurs dépendances, au point de vue de l'entretien du bon ordre et de la propreté dans tous les lieux d'un usage commun. Ils sont rétribués pour leurs services.

Jamais nous n'avons eu à intervenir pour donner une occupation à nos retraités. Ils savent fort bien régler

cela eux-mêmes. Ils sont libres chez eux comme ils l'ont été toute leur vie. Le respect du domicile est absolu.

Vous leur proposeriez de les initier aux exercices de la méthode Froebel, ils vous répondraient : "Nos doigts sont raidis par l'âge et le travail, nos membres n'ont plus la souplesse d'autrefois, nous savourons avec bonheur le repos, la causerie avec nos anciens compagnons de travail, laissez donc Froebel aux enfants."

Et c'est ce que nous faisons, mon cher ami, nous laissons Froebel aux enfants. Son principe d'enseigne-

ment n'est pas aussi
ignoré de nous que vous
le pensez. Nous possédons
ici tous les ouvrages que
vous citez dans votre
lettre, et nous en avons
tiré tout le parti qui
nous a paru cadrer le
mieux avec le progrès de
nos élèves et les nécessités
de nos programmes.

— J'ai bien reçu vos divers
imprimés et donné à la
Bibliothèque du Familis-
tère les deux brochures.
Le Devoir de la semaine
prochaine en accusera
réception.

Je vous félicite, mon
cher ami, de vos infati-
gables efforts pour la
bonne cause, et vous
prie d'agréer l'assurance
de mes meilleurs
sentiments